

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2016 B 13566 Numéro SIREN : 820 803 484 Nom ou dénomination : STELLIANT

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2021 sous le numéro de dépôt 74917

Stelliant (anciennement Texacorp)

Société par actions simplifiée

37, rue de la Victoire
75009 PARIS

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

Compagnie Française d'Audit
154, Boulevard Haussmann
75009 Paris
S.A.S. au capital de 65 000 €
488 403 916 RCS Paris
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Paris

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de 2 188 160 €
572 028 041 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Stelliant (anciennement Texacorp)

Société par actions simplifiée

37, rue de la Victoire
75009 PARIS

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés de la société Stelliant,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Stelliant relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Au 31 décembre 2020, les écarts d'acquisition, dont le montant figurant au bilan s'établit à 180,2 M€ ont fait l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note « 5.2.3 – Ecart d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests, avons apprécié la cohérence des données utilisées et avons vérifié que la note de l'annexe aux comptes consolidés donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 30 avril 2021

Les Commissaires aux comptes

CFA



Arnaud RUDOWSKI

Deloitte & Associés



Xavier LEFEVRE



STELLIANT S.A.S

Comptes consolidés

au 31/12/2020

(Exercice de 12 mois)

Exercice clos le 31 Décembre 2020
STELLIANT S.A.S
37 rue de la Victoire – 75009 PARIS

Sommaire

Note préalable : L'ensemble des données mentionnées dans les documents de synthèse consolidés est exprimé en Euros.

1 – Bilan consolidé.....	4
2 – Compte de résultat consolidé	5
3 – Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie	6
4 – Faits marquants de l'exercice	7
4.2 – Pandémie Covid-19	7
4.2 – Acquisition de titres de la société GEOSYNTHESE	7
4.3 – Acquisition d'actions supplémentaires groupe GMC	8
4.4 – Autres faits marquants de l'année 2020	8
5 – Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation	9
5.1 – Référentiel comptable	9
5.2 – Modalités de consolidation	9
5.2.1 - Méthodes de consolidation	9
5.2.2 - Méthodes de conversion des états financiers dans une monnaie autre que l'euro.....	9
5.2.3 – Ecart d'acquisition	9
5.2.4– Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées	10
5.2.5– Durée des exercices présentés.....	10
5.3 – Méthodes et règles d'évaluation	10
5.3.1 – Immobilisations incorporelles.....	10
5.3.2 – Immobilisations corporelles	11
5.3.3 – Immobilisations financières	12
5.3.4 – Travaux en-cours	12
5.3.5– Créances et dettes	12
5.3.6 – Trésorerie et valeurs mobilières de placement	12
5.3.7– Impôts sur les sociétés et intégration fiscale	12
5.3.8– Impôts différés	13
5.3.9– Provisions pour risques et charges	13
5.3.10– Engagements de retraite et prestations assimilées	13
5.3.11– Distinction résultat exceptionnel et résultat courant	13
5.3.12– Résultat par action.....	14
5.3.13– Utilisation d'estimations.....	14
5.3.14– Chiffre d'affaires	14
6 – Périmètre de consolidation	15
6.1 – Activité	15
6.2 – Organigramme au 31 Décembre 2020	15
6.3 – Liste des sociétés consolidées	16
6.4 – Acquisitions de l'exercice et variations de périmètre.....	18

6.5 – Sociétés exclues du périmètre de consolidation	18
7 – Explication des postes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations	19
7.1 – Immobilisations incorporelles.....	19
7.2 – Immobilisations corporelles.....	20
7.3 – Immobilisations financières	21
7.4 – Ventilation des créances par échéance	22
7.5 – Dépréciation de l’actif circulant	22
7.6 – Capitaux propres.....	23
7.6.1 – Composition du capital social	23
7.6.2 – Variation des capitaux propres – Part du groupe	23
7.7 – Attribution d’actions gratuites.....	24
7.8 – Provisions pour risques et charges.....	25
7.9 – Impôts différés.....	25
7.10 – Emprunts et dettes financières	27
7.11 – Autres passifs à court terme	28
7.12 – Engagements hors-bilan	28
7.12.1 – Cautions	28
7.12.2 – Engagements financiers donnés	29
7.12.3 – Engagements financiers reçus.....	30
7.13 – Amortissements et provisions.....	30
7.14 – Résultat financier	31
7.15 – Résultat exceptionnel.....	32
7.16 – Impôt sur les résultats	33
7.16.1 – Analyse de l’impôt sur les sociétés	33
7.16.2 – Preuve d’impôt.....	33
7.17 – Effectif moyen.....	34
8 – Autres informations	35
8.1 – Chiffre d’affaires	35
8.1.1 – Répartition du chiffre d’affaires par secteurs d’activité	35
8.1.2 – Répartition du chiffre d’affaires par zones géographiques.....	35
8.2 – Résultat d’exploitation	36
8.2.1 – Répartition du résultat d’exploitation par secteurs d’activité	36
8.2.2 – Répartition du résultat d’exploitation par zones géographiques	36
8.3 – Honoraires de contrôle des Commissaires aux Comptes	36
8.4 – Rémunérations versées aux dirigeants.....	37
8.5 – Transactions avec les parties liées.....	37
9 – Evènements postérieurs à la clôture	37

1 – Bilan consolidé

ACTIF (en €)	31/12/2020	31/12/2019	Note n°
Actif immobilisé	269 554 426	272 985 426	
Ecart d'acquisition	180 191 594	178 665 713	7.1
Immobilisations incorporelles	80 396 320	85 031 030	7.1
Immobilisations corporelles	7 079 067	7 307 358	7.2
Immobilisations financières	1 887 445	1 981 325	7.3
Actif circulant	151 324 058	127 071 741	
Stocks et en-cours	8 863 024	8 200 677	
Clients et comptes rattachés	61 574 261	59 337 667	7.4-
Autres créances et comptes de régularisation	31 303 022	23 345 750	7.5
Valeurs mobilières de placement	59 077	5	
Disponibilités	49 524 674	36 187 642	
TOTAL	420 878 484	400 057 167	

PASSIF (en €)	31/12/2020	31/12/2019	Note n°
Capitaux propres (part du groupe)	108 482 166	115 665 826	
Capital	103 465 269	103 287 348	7.6
Primes	7 704 827	7 882 748	7.6
Réserves	3 989 344	8 422 007	
Résultat consolidé	-5 969 151	-3 240 828	7.6
Autres (écarts de conversion)	-708 123	-685 450	7.6
Intérêts minoritaires	1 392 881	1 772 145	
Provisions pour risques et charges	25 795 563	26 622 901	7.8
Dettes	285 207 874	255 996 295	
Emprunts et dettes financières	175 862 614	164 203 918	7.10
Fournisseurs et comptes rattachés	18 639 950	18 781 710	7.11
Autres dettes et comptes de régularisation	90 705 310	73 010 668	7.11
TOTAL	420 878 484	400 057 167	

2 – Compte de résultat consolidé

(en €)	31/12/2020	31/12/2019	Note n°
Chiffre d'affaires	239 655 119	232 633 049	8.1
Autres produits d'exploitation	7 274 999	10 811 315	
Achats consommés et autres achats et charges externes	-67 985 894	-74 472 717	
Charges de personnel (inclus participation des salariés)	-151 232 942	-138 645 608	
Autres charges d'exploitation	-178 021	-485 552	
Impôts et taxes	-6 872 669	-5 839 133	
Dotations aux amortissements et aux provisions sur relations client	-6 552 071	-6 267 322	7.13
Dotations aux amortissements et aux provisions	-8 770 743	-7 587 140	7.13
Résultat d'exploitation	5 337 776	10 146 891	8.2
Opérations faites en commun			
Charges et produits financiers	-8 745 104	-7 663 712	7.14
Résultat courant des entreprises intégrées	-3 407 328	2 483 179	
Charges et produits exceptionnels	-3 133 416	-5 653 178	7.15
Impôts sur les résultats	784 949	135 413	7.16
Résultat net des entreprises intégrées	-5 755 795	-3 034 586	
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé	-5 755 795	-3 034 586	
Intérêts minoritaires	-213 356	-206 242	
Résultat net (part du groupe)	-5 969 151	-3 240 827	
Résultat par action	-0,06443	-0,03498	
Résultat dilué par action	-0,06443	-0,03498	

3 – Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

	31/12/2020	31/12/2019
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	-5 969 151	-3 240 828
Part des Minoritaires dans le Résultat des Sociétés Intégrées	213 356	206 242
Amortissement des écarts d'acquisition		
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	14 189 914	13 158 807
- Variation des impôts différés	-1 645 566	-1 773 074
- Plus-values de cession	312 011	200 030
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIETES INTEGREES	7 100 564	8 551 177
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE	4 818 210	2 200 879
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	11 918 774	10 752 057
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	-7 859 854	-8 680 777
Cession d'immobilisations	152 293	274 907
Trésorerie nette suite aux acquisitions & cessions de filiales	-2 346 354	-19 425 444
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	-10 053 915	-27 831 314
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentations de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	12 600 000	36 799 249
Remboursements d'emprunts	-3 710 963	-7 309 966
Variation des Intérêts Courus non Echus	2 694 286	1 958 446
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)	11 583 323	31 447 729
Incidence de la variation des taux de change (D)	-23 997	-2 117
VARIATION DE TRESORERIE A+B+C+D	13 424 185	14 366 355
Trésorerie d'ouverture	36 146 458	21 780 104
Trésorerie de clôture	49 570 643	36 146 458

4 – Faits marquants de l'exercice

4.1 – Pandémie Covid-19

L'apparition du Coronavirus a été le déclencheur d'une crise d'un type nouveau, pendant laquelle, le groupe a été attentif à l'évolution de la situation et pris les mesures adéquates (report du paiement des dettes fiscales et sociales et de loyers, recours au chômage partiel, pratique du télétravail, recours à la visio-expertise) pour limiter les impacts négatifs qui en résultent.

Si le premier confinement a entraîné un fort ralentissement de nos activités, depuis le mois de juin 2020, le missionnement a repris pour les activités d'expertise et de conseil alors que les activités de Solutions après Sinistres ont connu un ralentissement jusqu'à la fin de l'exercice 2020.

Le groupe a activé également l'ensemble des mesures gouvernementales (report de certaines dettes fiscales et sociales toutes remboursées à fin décembre 2020) ainsi que des financements garantis par l'Etat (dont l'obtention d'un PGE, prêt garanti par l'Etat, à hauteur de 12M€ au mois de juillet 2020).

L'ensemble de ces mesures a permis de maintenir la trésorerie à un niveau élevé et le Groupe a pu, comme prévu, rembourser en janvier 2021 les échéances d'emprunt différées de juillet 2020.

Le groupe a obtenu de ses partenaires financiers la suspension sur la période considérée de certains ratios financiers tels que figurant dans notre contrat de prêt sénior.

4.2 – Acquisition de titres de la société GEOSYNTHESE

Dans le but de poursuivre la croissance du groupe et de compléter l'offre proposée à ses clients, la société Trocadéro Participations a acquis 100 % des actions de la société GEOSYNTHESE au 5 mars 2020.

L'objectif de cette acquisition est de compléter une offre globale en matière de diagnostic et maîtrise d'œuvre (MOE) sur le segment sinistres construction à intensité technique forte (géotechnique, superstructure...) dans un premier temps et, sur les segments sinistres dommages part/pro/entreprises (incendie, effondrement, sécheresse...) dans un second temps.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie du Groupe : nourrir, par une croissance externe choisie, les prestations de services et de conseil s'inscrivant dans une offre globale. L'arrivée de GEOSYNTHESE permet d'offrir aux assureurs et maîtres d'ouvrage, des prestations complémentaires à l'expertise sur le processus de réparation.

Sur la période de 10 mois, entre la date d'acquisition et le 31 décembre 2020, GEOSYNTHESE a contribué au résultat du Groupe Stelliant à hauteur de :

- Chiffre d'affaires : 1 814 milliers d'euros
- Résultat d'Exploitation : 345 milliers d'euros
- Ebitda : 383 milliers d'euros

Si l'acquisition avait eu lieu au 1er janvier 2020, le chiffre d'affaires intégré aux comptes consolidés se serait élevé à 2 040 milliers d'euros, le résultat d'exploitation de la période aurait été de 391 milliers d'euros, et l'EBITDA de 349 milliers d'euros. Pour déterminer ces montants, il a été supposé que les ajustements de juste valeur, déterminés de façon provisoire, qui ont été effectués à la date d'acquisition auraient été les mêmes si l'acquisition avait été réalisée au 1er janvier 2020.

Le Groupe a encouru des frais connexes à l'acquisition correspondant à des honoraires de conseil, juristes et des coûts de due diligence pour un montant de 59 milliers d'euros.

4.3 – Acquisition d'actions supplémentaires groupe GMC

Le 30 septembre 2020, le Groupe STELLIANT, dans le cadre du contrat de promesse d'achat et de vente de titres, signé le 11 juillet 2019, a acquis 2 310 actions supplémentaires du groupe GMC. Le pourcentage de détention passe ainsi de 77,04 % à 83,093%.

4.4 – Autres faits marquants de l'année 2020

La société CLE SAS, a procédé à la dissolution par absorption de la société AVITECH dont elle détenait 100% des actions.

Il est apparu opportun, pour des raisons de cohérence et de lisibilité de l'organisation du groupe, de modifier la dénomination sociale de la Société TEXACORP pour adopter le nom commercial. Ainsi, par décisions des associés, le 23 décembre 2020, la société TEXACORP SAS a modifié sa dénomination sociale, et devient STELLIANT SAS.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président 29 avril 2021.

5 – Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

5.1 – Référentiel comptable

Les comptes consolidés au 31 décembre 2020 de la société STELLIANT S.A.S sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France et aux dispositions du règlement n°99.02 du 29 avril 1999 du Comité de Réglementation Comptable modifié relatif aux comptes consolidés, et appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : coûts historiques, continuité d'exploitation, indépendance des exercices, permanence des méthodes.

Les comptes consolidés respectent les principes comptables définis ci-dessous.

5.2 – Modalités de consolidation

5.2.1 - Méthodes de consolidation

Les sociétés étant contrôlées directement et exclusivement par la société mère STELLIANT S.A.S, celles-ci sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation est précisée en note 6.3.

5.2.2 - Méthodes de conversion des états financiers dans une monnaie autre que l'euro

Les états financiers des comptes consolidés sont établis en Euro, qui est la devise de fonctionnement et de présentation de la société-mère, STELLIANT S.A.S.

Les comptes des filiales dont la devise de fonctionnement est différente de l'euro sont convertis en euro selon la méthode suivante :

- les actifs et les passifs sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la clôture de chaque période ("cours de change de clôture") ;
- les éléments de compte de résultat et de tableau de flux de trésorerie sont convertis au cours de change moyen de la période.

Les écarts de conversion résultant de l'utilisation de cours différents pour la position bilancielle d'ouverture, les transactions de la période et la position bilancielle de clôture sont enregistrés directement dans les comptes d'écarts de conversion (capitaux propres).

Les transactions libellées dans une monnaie autre que la devise de fonctionnement sont enregistrées au cours de change en vigueur à la date où elles sont réalisées.

5.2.3 – Ecarts d'acquisition

Au plan réglementaire, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des entreprises acquises,
- La part de l'actif net ré-estimé des entreprises acquises, à la date des prises de contrôle

Les frais d'acquisition des titres sont incorporés nets d'impôt au coût d'acquisition des titres.

Amortissement des écarts d'acquisition : suite à la modification du code de commerce en juillet 2015 visant à transposer en droit français la directive comptable européenne de 2013, l'ANC a mis fin à l'amortissement obligatoire des écarts d'acquisition dans les comptes consolidés établis en règles françaises.

Ces nouvelles règles sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016.

Le Groupe procède, à la clôture de l'exercice, à des tests de dépréciation sur ses écarts d'acquisition. Ces tests consistent à comparer la valeur comptable des écarts d'acquisition avec leur valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur d'usage a été déterminée en tenant compte d'une valorisation d'entreprise effectuée à partir des perspectives de rentabilité (Chiffre d'affaires, EBIT, cash-flow, taux de croissance) basées sur les plans d'affaires (méthode dite du discounting cash flows).

Lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée pour la différence.

Les principales hypothèses utilisées pour l'évaluation de la valeur d'utilité sont les suivantes :

- coût moyen pondéré du capital (WACC) de 8,9 % ;

- taux de croissance à l'infini de 1,6 %. Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31 décembre 2020.

De plus les tests de sensibilité montrent que la variation du WAAC et du taux de croissance à l'infini de +/- 0,5 point serait sans incidence sur la conclusion des tests de dépréciation.

5.2.4– Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les comptes consolidés sont établis sur la base des bilans des sociétés arrêtés au 31 décembre 2020.

5.2.5– Durée des exercices présentés

La durée d'exercice des sociétés est de 12 mois.

5.3 – Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe STELLIANT sont les suivants :

5.3.1 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production. Elles sont composées de logiciels, de fonds commerciaux et de relations clientèle.

5.3.1.1 – Logiciels et progiciels

Les méthodes et durées d'amortissement retenues pour les logiciels et les progiciels sont les suivantes :

	<i>Méthode</i>	<i>Durée</i>
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

5.3.1.2 – Fonds commerciaux

Les dispositions du Plan comptable général relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, et en particulier des fonds commerciaux, ont été modifiées par les règlements n°2015-06 et n°2015-07 de l'ANC. Ainsi depuis le 1^{er} janvier 2016, pour les fonds commerciaux dont la durée d'utilisation est non limitée, un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. En cas de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

Ce test permet de comparer la valeur actuelle des fonds commerciaux (correspondant à la valeur la plus élevée entre leur valeur d'utilité et leur valeur vénale) à leur valeur nette comptable. Si la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

La valeur d'utilité a été déterminée en tenant compte d'une valorisation d'entreprise effectuée à partir des perspectives de rentabilité (Chiffre d'affaires, EBIT, cash-flow, taux de croissance) basées sur les plans d'affaires (méthode dite du discounting cash flows).

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31 décembre 2020.

5.3.1.3 – Relations clientèle

Dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition, il a été reconnu un actif incorporel de relations clients.

La valeur d'utilité des relations clients repose sur une méthode d'évaluation fondée sur les surprofits.

Un amortissement linéaire basé sur la durée de vie de 14 ans est appliqué.

5.3.2 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les principales durées d'utilisations retenues sont les suivantes :

<i>Immobilisations corporelles</i>	<i>Méthode</i>	<i>Durée</i>
Constructions	Linéaire	12 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans

Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire ou Dégressif	3 et 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 et 10 ans

5.3.3 – Immobilisations financières

Ce poste est constitué principalement par des dépôts et cautionnements versés.

5.3.4 – Travaux en-cours

L'évolution de la gestion des dossiers, confiés par les Sociétés d'Assurances a conduit à la comptabilisation de travaux en cours à la clôture de l'exercice.

Au 31 décembre 2020, ces derniers s'élèvent à 8,4 M€ et ont été estimés au prix de revient complet sur la base d'une estimation du temps passé.

5.3.5– Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

5.3.6 – Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

5.3.7– Impôts sur les sociétés et intégration fiscale

L'impôt sur les sociétés est une charge d'impôt calculée sur l'assiette des bénéfices réalisés par une entreprise assujettie ayant son activité commerciale habituelle en France.

La société mère du groupe, STELLIANT S.A.S, a conclu une convention d'intégration fiscale à compter du 1^{er} Janvier 2017 avec ses filiales, mise à jour par un avenant datant du 15 février 2019.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le périmètre d'intégration fiscale compte les sociétés TROCADERO PARTICIPATIONS, TEXA SAS, TEXA SERVICES SAS, TEXA GLOBAL SOLUTIONS SAS, GBA SAS, la société CLE SAS et ses filiales (la société CLE France SAS), la société EURISK et ses filiales (les sociétés AMOERTEX et QANTEX), la société SERISK SAS, la société GEOP SAS, la société Holding FSD et ses filiales (les sociétés AAD PHENIX II, PHENIX DESAMANTAGE SAS, AAD PHENIX PRESSING SARL, PHENIX DESAMANTAGE RUNGIS SARL) et la société CELLINKS SAS.

L'application de la convention d'intégration fiscale permet de calculer les charges d'impôt pour les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôt réalisées par le groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Au titre de l'exercice, l'économie d'impôt ressort à 3,6 M€.

5.3.8– Impôts différés

Le groupe comptabilise des impôts différés en cas de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs inscrits au bilan consolidé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

En application du règlement CRC n°99.02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

5.3.9– Provisions pour risques et charges

Les sociétés du groupe constituent des provisions pour risques et charges conformément aux dispositions du règlement CRC n° 2000-06 relatif aux passifs abrogé et repris par règlement CRC n°2014-03. Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celle-ci.

Les provisions sont estimées à chaque clôture en fonction de l'évolution de chaque risque en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Elles sont constituées principalement de provisions pour litiges commerciaux et sociaux et de provisions pour indemnités de fin de carrière, dont le calcul est détaillé au paragraphe suivant.

5.3.10– Engagements de retraite et prestations assimilées

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

Le montant au 31 décembre 2020 est de 6,6 M€.

Les paramètres du calcul de la provision des indemnités de départ à la retraite sont les suivants :

Départ à la retraite à l'initiative du salarié	Entre 62 et 67 ans
Taux d'actualisation	0,70%
Taux de revalorisation des salaires des cadres	Entre 1,0% et 1,5%
Taux de revalorisation des salaires des non cadres	Entre 0,8% et 1,5%

5.3.11– Distinction résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

5.3.12- Résultat par action

Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période, augmenté du nombre d'actions qui résulterait d'opérations dilutives. Lorsque le résultat net de base par action est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

5.3.13- Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. STELLIANT S.A.S revoit ces estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes consolidés, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Ces estimations concernent principalement l'établissement des plans d'affaires retenus pour l'évaluation des actifs (relations clients, capital humain) et des écarts d'acquisitions et les provisions pour risques et charges.

5.3.14- Chiffre d'affaires

Les prestations de services exécutées partiellement à la clôture et n'ayant pas encore donné lieu à facturation sont comptabilisées à leur coût de revient, en « En-cours de production de services ».

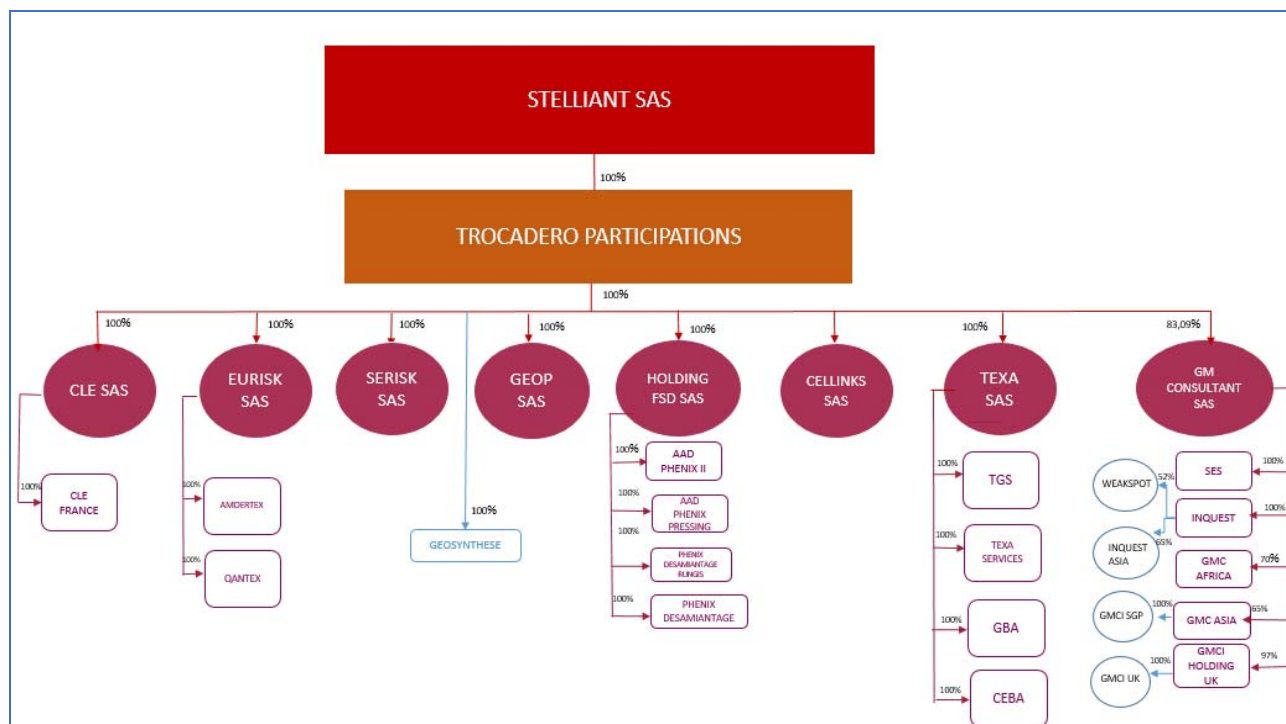
6 – Périmètre de consolidation

6.1 – Activité

Le groupe STELLIANT exerce trois activités principales : l'Expertise Dommages, l'Expertise Construction et la Réparation en Nature.

Ces secteurs d'activité ont été retenus dans le cadre de l'information sectorielle présentée en 8 – Autres informations.

6.2 – Organigramme au 31 Décembre 2020



6.3 – Liste des sociétés consolidées

Société et forme juridique	N° d'identification	Siège social	Méthode de consolidation 31/12/2020	% contrôle 31/12/2020	% intérêt 31/12/2020
STELLIANT S.A.S	820 803 484	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Société mère	Société mère	Société mère
TROCADERO PARTICIPATIONS SAS	752 470 831	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100%	100%
TEXA SAS	392 488 722	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100%	100%
TEXA SERVICES SAS	341 810 232	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100%	100%
TEXA GLOBAL SOLUTIONS SAS	417 531 431	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100%	100%
GBA SAS	491 314 183	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100%	100%
CEBA SAM	75 S 01492	1, avenue Henry Dunant MONTE CARLO	Intégration globale	100 %	100%
CLE SAS	343 758 645	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100 %	100 %
CLE FRANCE SAS	540 019 478	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100 %	100 %
EURISK SAS	317 036 887	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100%	100%
AMOERTEX SAS	529 936 650	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100%	100%
QANTEX SARL	529 916 348	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100%	100%
SERISK SAS	449 012 871	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100%	100%
GEOP SAS	429 258 270	8 rue Albert Dhalenne 93400 SAINT-OUEN	Intégration globale	100%	100%
AVITECH SAS	491 757 415	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100%	100%
CELLINKS SAS	841 215 791	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100%	100%
HOLDING FSD SAS	412 146 094	29 avenue des Peupliers 35510 Cession -Sévigné	Intégration globale	100%	100%

AAD PHENIX II SAS	518 790 415	29 avenue des Peupliers 35510 Cession -Sévigné	Intégration globale	100%	100%
PHENIX DESAMANTAGE SAS	799 418 736	29 avenue des Peupliers 35510 Cession -Sévigné	Intégration globale	100%	100%
AAD PHENIX PRESSING SARL	751 162 694	29 avenue des Peupliers 35510 Cession -Sévigné	Intégration globale	100%	100%
PHENIX DESAMANTAGE RUNGIS SARL	818 503 658	29 avenue des Peupliers 35510 Cession -Sévigné	Intégration globale	100%	100%
GM Consultant Conseil	478 390 149	201, route de la Seds, Parc du Relais Bâtiment C - Le Griffon, 13127 Vitrolles	Intégration globale	83,093 %	83,093 %
Société d'Expertise et de Services	441 568 235	201, route de la Seds, Parc du Relais Bâtiment C - Le Griffon, 13127 Vitrolles	Intégration globale	100 %	83,093 %
INQUEST	830 425 971	15 rue Jean Jaurès 92800 Puteaux	Intégration globale	100%	83,093 %
WEAKSPOT	843 114 109	15 rue Jean Jaurès 92800 Puteaux	Intégration globale	52%	43,208 %
INQUEST ASIA	2100148	7107B – 71 Floor International Commerce Center 1 Austin Road West Kowloon C/O Pramex à Hong-Kong	Intégration globale	65%	54,01%
GM Consultant ASIA	1884006	7107B – 71 Floor International Commerce Center 1 Austin Road West Kowloon C/O Pramex à Hong-Kong	Intégration globale	65%	54,01%
GM Consultant International SGP	201719875 N	133 Cecil Street, #06-02 Keck Seng Tower à Singapour 069535	Intégration globale	100%	54,01%
GM Consultant International Holding UK	09413317	11 Old Jewry, C/o Pramex International, London, EC2R 8DU au Royaume-Uni	Intégration globale	97%	80,6%
GM Consultant International UK	09413959	11 Old Jewry, C/o Pramex International, London, EC2R 8DU au Royaume-Uni	Intégration globale	100%	80,6%
GM Consultant AFRICA	418 627	Espace Porte d'Anfa – 3 rue Bab El Mansour – Immeuble C, 1er étage, Bureau 3 à Casablanca 20 050 (Maroc)	Intégration globale	70%	58,165%
GEOSYNTHESE	505 226 878	37 rue de la Victoire 75009 PARIS	Intégration globale	100%	100%

6.4 – Acquisitions de l'exercice et variations de périmètre

Le 02 mars 2020, la société TROCADERO PARTICIPATIONS a acquis directement 100 % de la société GEOSYNTHESE.

6.5 – Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Toutes les sociétés appartenant au Groupe STELLIANT sont consolidées.

7 – Explication des postes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

Les tableaux ci-après font partie intégrante des comptes consolidés.

7.1 – Immobilisations incorporelles

	31/12/2019	Entrée de périmètre (1)	Sortie de périmètre	Augment.	Diminut.	Autres variations	31/12/2020
Valeurs brutes							
Ecart d'acquisition	178 665 713	305 993		1 219 888			180 191 594
Concessions, brevets, licences	25 903 388	67 883		376 824	-131 997	6 857 084	33 073 182
Fonds commerciaux	50 308	106 195		1			156 504
Relations clients	91 730 000						91 730 000
Autres immobilisations corporelles	174 965			780			175 745
Immobilisations incorp. en cours	8 001 801			6 081 422	-223 732	-6 856 912	7 002 579
Total	304 526 175	480 071		7 678 915	-355 729	172	312 329 604
Amortissements/Dépréciations							
Ecart d'acquisition	0						0
Concessions, brevets, licences	-20 897 626	-62 257		-4 317 006	54 069		-25 222 819
Fonds commerciaux	0						0
Relations clients	-19 928 738			-6 552 072			-26 480 810
Autres immobilisations corporelles	-3 068			-34 993			-38 061
Immobilisations incorp. en cours							
Total	-40 829 432	-62 257		-10 904 071	54 069		-51 741 690
Valeurs nettes							
Ecart d'acquisition	178 665 713	305 993		1 219 888			180 191 594
Concessions, brevets, licences	5 005 762	5 626		-3 940 182	-77 928	6 857 084	7 850 362
Fonds commerciaux	50 308	106 195		1			156 504
Relations clients	71 801 262			-6 552 072			65 249 190
Autres immobilisations corporelles	171 897			-34 213			137 684
Immobilisations incorp. en cours	8 001 801			6 081 422	-223 732	-6 856 912	7 002 579
Total	263 696 743	417 814		-3 225 156	-301 660	172	260 587 914

(1) Acquisition de la société GEOSYNTHESE

Au 31 décembre 2020, l'écart d'acquisition est impacté par les événements suivants :

- l'entrée dans le périmètre de consolidation de la société GEOSYNTHÈSE avec la constatation d'un écart d'acquisition de 306 K€,
- l'acquisition de 2 310 actions supplémentaires du groupe GMC avec la constatation d'un écart d'acquisition de 1 220 K€.

Détail des écarts d'acquisition

	<i>Valeurs brutes</i>	<i>Amortissements</i>	<i>Valeurs nettes</i>
Expertise dommages	107 413 000		107 413 000
Expertise construction	42 828 000		42 828 000
Réparation en nature	5 163 000		5 163 000
Groupe PHENIX	9 658 138		9 658 138
Groupe GMC	14 371 113		14 371 113
Autres	758 343		758 343
Total	180 191 594		180 191 594

Détail des relations clients

<i>Valeurs brutes</i>	<i>31.12.2019</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>31.12.2020</i>
Expertise dommages	54 545 000			54 545 000
Expertise construction	29 251 000			29 251 000
Rénovation - Réparation en nature	7 934 000			7 934 000
Total	91 730 000			91 730 000

<i>Amortissements</i>	<i>31.12.2019</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>31.12.2020</i>
Expertise dommages	-11 651 500	-3 896 000		-15 547 501
Expertise construction	-7 137 774	-2 089 357		-9 227 131
Rénovation - Réparation en nature	-1 139 464	-566 714		-1 706 178
Total	-19 928 738	-6 552 072		-26 480 810

<i>Valeur nettes</i>	<i>31.12.2019</i>	<i>Augmentation</i>	<i>Diminution</i>	<i>31.12.2020</i>
Expertise dommages	42 893 500	-3 896 000		38 997 499
Expertise construction	22 113 226	-2 089 357		20 023 869
Rénovation - Réparation en nature	6 794 536	-566 714		6 227 822
Total	71 801 262	-6 552 072		65 249 190

7.2 – Immobilisations corporelles

	31/12/2019	Entrée de périmètre (1)	Augment.	Diminut.	Ecart de conversion	Autres variations	31/12/2020
Valeurs brutes							
Constructions	0						0
Installations techniques	4 085 864		221 957	-89 101		-132 370	4 086 350
Autres immobilisations corporelles	17 691 342	257 478	1 118 133	-430 076	-1 191	478 756	19 114 441
Immobilisations en cours	58 841		596 434			-383 222	272 053
Total	21 836 047	257 478	1 936 524	-519 177	-1 191	-36 836	23 472 844
Amortissements							
Constructions	0						0
Installations techniques	-3 274 941		-344 264	46 646		132 307	-3 440 252
Autres immobilisations corporelles	-11 253 747	-170 353	-1 853 862	419 099	981	-95 642	-12 953 525
Immobilisations en cours							
Total	-14 528 688	-170 353	-2 198 126	465 745	981	36 665	-16 393 777
Valeurs nettes							
Constructions	0						0
Installations techniques	810 924		-122 307	-42 455		-63	646 098
Autres immobilisations corporelles	6 437 594	87 125	-735 730	-10 977	-210	383 114	6 160 916
Immobilisations en cours	58 841		596 434			-383 222	272 053
Total	7 307 358	87 125	-261 603	-53 432	-210	-171	7 079 067

(1) Acquisition de la société GEOSYNTHÈSE

7.3 – Immobilisations financières

	31/12/2019	Entrée de périmètre	Augment.	Diminut.	Ecarts de conversion	Autres variations	31/12/2020
Valeurs brutes							
Titres de participation	6 438						6 438
Prêts	98 267		9 204	-11 051		0	96 421
Autres immobilisations financières	1 901 494	35 586	107 939	-98 054	-1 519	0	1 945 447
Total	2 006 200	35 586	117 143	-109 105	-1 519	0	2 048 305
Provisions pour dépréciation							
Titres de participations							
Prêts							
Autres immobilisations financières	-24 874		-160 860	24 874			-160 860
Total	-24 874		-160 860	24 874			-160 860
Valeurs nettes							
Titres de participations	6 438						6 438
Prêts	98 267		9 204	-11 051		0	96 421
Autres immobilisations financières	1 876 620	35 586	-52 921	-73 180	-1 519	0	1 784 587
Total	1 981 326	35 586	-43 717	-84 231	-1 519	0	1 887 445

7.4 – Ventilation des créances par échéance

Les créances se décomposent, par échéance, de la manière suivante :

Valeurs nettes	31/12/2020	< 1 an	> 1 an
Avances et acomptes versés	156 665	156 665	
Clients et comptes rattachés	61 574 261	59 820 366	1 753 895
Créances sur cessions d'immobilisations	300	300	
Créances fiscales et sociales	18 681 099	18 681 099	
Autres créances	7 314 130	7 314 130	
Charges constatées d'avance	2 750 114	2 750 114	
Comptes courants débiteurs	11 463	11 463	
Impôt différé actif	2 389 252	687 796	1 701 456
Total	92 877 283	89 421 932	3 455 351

7.5 – Dépréciation de l'actif circulant

Les dépréciations de l'actif circulant se décomposent selon :

	31/12/2019	Entrée de périmètre	Dotations	Reprises	31/12/2020
Stocks et en-cours	238 925		41 843		280 768
Clients et comptes rattachés	2 104 452	67 244	904 229	-113 161	2 962 764
Autres créances	36 236				36 236
Total	2 379 613	67 244	946 072	-113 161	3 279 768

7.6 – Capitaux propres

7.6.1 – Composition du capital social

Au 31 Décembre 2020, le capital social se compose de 103 465 269 actions d'une valeur nominale de 1€ (dont 12 341 744 actions ordinaires et 91 123 525 actions de préférence).

	Nombre d'actions ordinaires	Valeur en euros	Nombre d'actions de préférence ADPA	Valeur en euros	Nombre d'actions de préférence dites ADPR	Valeur en euros
Position début d'exercice	12 341 744	12 341 744	80 300 003	80 300 003	10 645 601	10 645 601
Augmentation					177 921	177 921
Diminution						
Position fin de l'exercice	12 341 744	12 341 744	80 300 003	80 300 003	10 823 522	10 823 522

7.6.2 – Variation des capitaux propres – Part du groupe

La variation des capitaux propres – part du groupe – peut être décomposée de la manière suivante :

	<i>Capital</i>	<i>Primes</i>	<i>Réserves consolidées</i>	<i>Résultat de l'exercice</i>	<i>Autres : Ecart de conversion</i>	<i>Total des capitaux propres</i>
Situation à l'ouverture	103 287 348	7 882 748	8 422 008	-3 240 828	-685 450	115 665 826
Augmentation de capital	177 921	-177 921				0
Réduction de capital						0
Affectation du résultat 2019			-3 240 828	3 240 828		0
Résultat de l'exercice 31 Décembre 2020				-5 969 151		-5 969 151
Variation de périmètre			54 102		-22 673	31 429
Autres variations			-1 245 938			-1 245 938
Situation à la clôture au 31 décembre 2020	103 465 269	7 704 827	3 989 344	-5 969 151	-708 123	108 482 166

7.7 – Attribution d’actions gratuites

L’associé unique en date du 27 juillet 2016 a autorisé pour une durée de 38 mois, le Président à procéder à une ou plusieurs attributions gratuites d’actions de préférence dites ADPR représentant au maximum 11 861 395 actions ADPR, entraînant corrélativement une ou plusieurs augmentations de capital devant être réalisées soit par incorporation, à due concurrence, de réserves de la société pour permettre l’attribution d’actions gratuites d’ADPR au profit de certains membres du personnel salarié et dirigeants de la société, soit, à défaut, par rachats (et transformation) d’actions de la société.

L’associé unique décide le même jour de créer un compte de réserve spéciale d’un montant maximum de 11 861 395 euros en vue de comptabiliser la dette potentielle de la société à l’égard des attributaires.

Le 2 août 2016, le Président a décidé d’attribuer 9 963 571 actions ADPR et de fixer la fin de la période d’acquisition au 2 août 2017 et la fin de la période de conservation au 2 août 2018.

Le 3 août 2017, à l’expiration de la période d’acquisition des actions ADPR, 9 489 115 actions ADPR ont été attribuées définitivement au profit des bénéficiaires.

En date du 4 janvier 2018, le Président a décidé d’attribuer 1.156.486 actions ADPR et de fixer la fin de la période d’acquisition au 4 janvier 2019 et la fin de la période de conservation au 4 janvier 2020.

En date du 20 mars 2019, le Président a décidé d’attribuer 177.921 actions ADPR et de fixer la fin de la période d’acquisition au 20 mars 2020 et la fin de la période de conservation au 20 mars 2021.

La valeur des actions retenue comme assiette de la contribution patronale spécifique s'élève à 0,1132 € par action.

Nombre d'actions pouvant être émises	11 861 395
Nombre d'actions attribuées au cours de l'exercice précédent	177 921
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice précédent	
Nombre d'actions attribuées au cours de l'exercice	
Nombre d'actions annulées au cours de l'exercice	
Nombre d'actions attribuées cumulées	11 297 978
Nombre d'actions livrées au cours de l'exercice	177 921

7.8 – Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

	31/12/2019	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Dotations	Reprises	Autres variations	31/12/2020
Provisions pour départ à la retraite	5 566 384	17 688		1 003 000	-670		6 586 402
Provisions pour litiges	3 051 376			459 393	-527 670		2 983 099
Provisions pour charges	3 756			1 541	-3 756		1 541
Impôt différé passif	18 001 191	-15 261		268 353	-2 049 956		16 204 328
Provision pour pertes de changes	193			20 000			20 193
Total	26 622 901	2 427		1 752 287	-2 582 051		25 795 563

Chacun des litiges connus dans lesquels la société est impliquée a fait l'objet d'un examen au 31 Décembre 2020, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés. Les provisions pour indemnités de départ à la retraite sont détaillées au paragraphe 5.3.10 - Engagements de retraite et prestations assimilées.

7.9 – Impôts différés

Les impôts différés actif et passif s'analysent comme suit :

<i>Impôt différé actif</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Impact réserves</i>	<i>Impact résultat</i>	<i>Autres variations</i>	<i>31/12/2020</i>
Organic	88 968		-14 629		74 339
Indemnités de départ à la retraite	1 401 353	4 422	255 886		1 661 660
Participation des salariés	552 006		-132 065		419 942
Effort construction	22 739	2 946	-4 759		20 925
Retraitements frais acquisition	490 720	10 079	-286 735		214 064
Retraitements sur stocks	132 099	366 304	-210 596		287 807
Elimination de plus value de cession interne	39 250				39 250
Autres retraitements	-65 002				-65 002
Compensation IDA/IDP par entité fiscale	-584 454		320 721		-263 733
Total	2 077 678	383 751	-72 177		2 389 252

<i>Impôt différé passif</i>	<i>31/12/2019</i>	<i>Impact réserves</i>	<i>Impact résultat</i>	<i>Autres variations</i>	<i>31/12/2020</i>
Ecart de conversion					
Retraitements provisions réglementées	954				954
Retraitements liés à l'acquisition du groupe EURISK	79 121	-79 121			0
Affectation des actifs : Relations clientèles	18 505 572		-2 038 464		16 467 107
Compensation IDA/IDP par entité fiscale	-584 454		320 721		-263 733
Total	18 001 192	-79 121	-1 717 743		16 204 328

Il a été tenu compte de la nouvelle réglementation fiscale en France en matière d'impôt sur les résultats des sociétés qui prévoit une baisse du taux d'imposition progressive de 32,02% en 2020 à 25,83% en 2024 :

2020	2021	2022	2023	2024
32,02%	28,41%	25,83%	25,83%	25,83%

L'impôt différé a été déterminé en tenant compte d'un échéancier prévisionnel de résorption des bases d'imposition différée et du taux applicable à la date de résorption.

L'impact négatif sur le résultat net consolidé de la variation du taux d'impôt est de -121K€.

7.10 – Emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

	31/12/2020	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Autres emprunts obligataires (quasi fonds propres)	15 732 950		15 732 950	
Emprunts auprès des établissements de crédit	159 070 753	27 301 578	131 769 175	
Dettes financières diverses	13 706	13 706		
Concours bancaires courants	13 108	13 108		
Intérêts non échus	1 032 097	1 032 097		
Total emprunts et dettes financières	175 862 614	28 360 489	147 502 125	

Lors de la constitution du groupe en juillet 2016, un emprunt bancaire Senior de 97 M€ et un emprunt obligataire de 22 M€ ont été souscrits. En juillet 2019, un nouvel emprunt obligataire de 12M€ a été souscrit.

Un refinancement bancaire a été opéré en 2019 à hauteur de 46 M€, afin de refinancer la ligne de CAPEX ayant servi à l'acquisition de PHENIX ainsi que le remboursement de l'emprunt obligataire.

En complément, une nouvelle ligne de CAPEX à hauteur de 30 M€ a été autorisée pour procéder à une (ou plusieurs) acquisition(s) externe(s). A fin décembre 2019, cette ligne de CAPEX a été utilisée pour 24,1M€ et a été augmentée de 0,6 M€ en mars 2020 pour l'achat de GEOSYNTHESE.

Au cours de l'exercice 2020, un remboursement de l'emprunt bancaire Senior de 3,55 M€ a été réalisé (janvier 2020), et un report d'échéance (juillet 2020) de 3,55 M€ a été consenti.

De plus, un emprunt garanti par l'Etat (PGE) a été souscrit à hauteur de 12 M€ en juillet 2020.

L'emprunt bancaire Senior présente les caractéristiques suivantes :

- La tranche A de l'emprunt est amortissable au rythme de remboursement de 7,1 M€ par an en deux échéances, sauf le premier exercice, jusqu'au 27 juillet 2022 ;
- Les autres tranches sont in fine (dont le terme est au 27 juillet 2023) ;
- Les intérêts sont payables trimestriellement en janvier, avril, juillet et octobre.

La ligne CAPEX utilisée à hauteur de 24,7 M€ au 31-12-2020, est remboursable en deux échéances par an (janvier et juillet), de 4,1M€ chacune. La 1^{ère} échéance fixée en juillet 2020 a été reportée en janvier 2021. L'échéance de janvier 2021 sera donc de 8,2M€.

Le prêt garanti par l'Etat de 12M€ est remboursable en une échéance annuelle (juillet) dont la 1^{ère} échéance a été fixée en juillet 2021 pour 4M€.

Les obligations de l'emprunt obligataire de 12M€, dont le montant s'élève à 14,4 M€ avec les intérêts capitalisés au 31 décembre 2020, présentent les caractéristiques suivantes :

- Terme de l'emprunt obligataire : 31 décembre 2023.

7.11 – Autres passifs à court terme

Les autres passifs à court terme comprennent les éléments suivants :

	31/12/2020	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	18 639 950	18 639 950		
Fournisseurs d'immobilisations	303 228	303 228		
Avances et acomptes reçus sur commande	287 253	287 253		
Dettes fiscales et sociales	68 632 747	68 632 747		
Comptes-courants créditeurs	3 804	3 804		
Dettes diverses	17 514 558	17 514 558		
Produits constatés d'avance	3 963 719	3 963 719		
Total autres passifs à court terme	109 345 259	109 345 259		

7.12 – Engagements hors-bilan

7.12.1 – Cautions

La société STELLIANT S.A.S a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à TROCADERO PARTICIPATIONS SAS, pour un montant maximum de 137 174 076 € jusqu'au 27 juillet 2022.

La société STELLIANT S.A.S a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à GEOP SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société STELLIANT S.A.S a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à SERISK SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société STELLIANT S.A.S a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à TEXA SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société STELLIANT S.A.S a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à CLE SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société STELLIANT S.A.S a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à EURISK SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TROCADERO PARTICIPATIONS a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à TEXA SAS, EURISK, SERISK, GEOP et CLE, pour un montant maximum de 175 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

En date du 7 décembre 2009, la société TEXA SAS s'est portée caution solidaire au profit de la Société Générale pour un montant de 0,2 M€ en garantie de l'ensemble des engagements de sa filiale GBA pour une durée indéterminée.

7.12.2 – Engagements financiers donnés

Afin de se couvrir contre une hausse des taux de la dette Senior du Groupe, la société Trocadero Participations a contracté plusieurs contrats de couverture de taux sur la base de l'Euribor 3 mois pour un montant notionnel total de 80M€ au 31 décembre 2020.

La société STELLIANT a, quant à elle, contracté un contrat de couverture de taux sur la base de l'Euribor 3 mois pour un montant notionnel total de 20,0 M€ au 31 décembre 2020.

La société STELLIANT S.A.S a nanti, au profit des établissements bancaires, ses titres de TROCADERO PARTICIPATIONS SAS, en garantie de la Convention de Crédits du 27 juillet 2016.

La société STELLIANT S.A.S a consenti un nantissement de second rang, au profit des établissements bancaires, sur ses titres de TROCADERO PARTICIPATIONS SAS, en garantie de the Amended and Restated Facilities Agreement du 28 juin 2019.

La société STELLIANT S.A.S a nanti, au profit des établissements bancaires, les soldes de comptes bancaires ouverts en son nom, en garantie des contrats d'emprunt souscrits en date du 27 juillet 2016.

La société TROCADERO PARTICIPATIONS a nanti, au profit des établissements bancaires, ses titres de TEXA SAS, EURISK, GEOP, CLE et SERISK, en garantie de la Convention de Crédits du 27 juillet 2016.

Le 28 juin 2019, la société TROCADERO PARTICIPATIONS a consenti un nantissement de second rang sur ses titres de TEXA SAS, EURISK, GEOP, CLE, SERISK et CELLINKS, en garantie de l'Amended and Restated Facilities Agreement.

La société TROCADERO PARTICIPATIONS a nanti, au profit des établissements bancaires, les soldes de comptes bancaires ouverts en son nom, en garantie des contrats d'emprunt souscrits en date du 27 juillet 2016.

Le 14 décembre 2018, la société TROCADERO PARTICIPATIONS a nanti les 1.415.977 actions ordinaires et 30 actions de préférence qu'elle détient dans le capital de la société HOLDING FSD SAS au profit des établissements bancaires.

Le 28 juin 2019, ce nantissement a été remplacé par un nouveau nantissement des actions de la société HOLDING.

Le 11 juillet 2019, la société TROCADERO PARTICIPATIONS a nanti les titres de la société GM CONSULTANT (29.390 actions ordinaires).

Le 5 mars 2020, la société TROCADERO PARTICIPATIONS a nanti les titres de la société GEOSYNTHESE (1.000 actions ordinaires).

7.12.3 – Engagements financiers reçus

Néant

7.13 – Amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

	31/12/2019	31/12/2020
Reprises de provisions sur actifs circulants	182 299	113 161
Reprises de provisions d'exploitation	318 738	519 221
Total reprises d'amortissements et de provisions	501 037	632 382
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	-6 412 590	-6 668 743
Dotations aux amortissements et aux provisions sur relations client	-6 267 322	-6 267 322
Dotations aux provisions sur actifs circulants	-339 843	-946 072
Dotations aux provisions d'exploitation	-834 707	-1 440 678
Total dotations aux amortissements et aux provisions	-13 854 462	-15 322 815

7.14 – Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

	31/12/2019	31/12/2020
Produits financiers		
Produits de participation		
Autres intérêts et produits assimilés	10 116	3 679
Produits des autres immobilisations financières	-9 761	3 779
Reprises sur provisions		24 874
Gains de change	2 630	7 840
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-1 951	
Total	1 034	40 172
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		-160 860
Intérêts et charges assimilées	-7 523 946	-8 408 908
Pertes de change	54 538	-2 790
Dotations provisions pour pertes de change	-193	
Autres charges financières	-195 145	-212 717
Total	-7 664 746	-8 785 276
Résultat financier	-7 663 712	-8 745 104

Les intérêts et charges assimilées concernent les intérêts sur les emprunts bancaires et sur l'emprunt obligataire.

7.15 – Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

	31/12/2019	31/12/2020
Produits exceptionnels		
<i>Produits exceptionnels sur opérations de gestion</i>	1 199 299	1 013 793
<i>Produits exceptionnels sur exercices antérieurs</i>	72 411	100 891
<i>Produits exceptionnels sur opérations en capital</i>		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel		969
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	115 602	70 276
- Sur cession d'autres éléments d'actif financier	65 871	1 104
<i>Autres produits exceptionnels</i>	34 186	328
<i>Reprises de provisions et transferts de charges</i>	243 833	12 982
Total	1 731 202	1 200 343
Charges exceptionnelles		
<i>Charges exceptionnelles sur opérations de gestion</i>	-6 667 407	-3 721 234
<i>Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs</i>	-22 206	-16 267
<i>Charges exceptionnelles sur opérations en capital</i>		
- Sur cession d'éléments d'actif incorporel		-301 660
- Sur cession d'éléments d'actif corporel	-310 292	-53 539
- Sur cession d'autres éléments d'actif financier	-71 211	-29 161
<i>Autres charges exceptionnelles</i>	-228 691	-2 509
<i>Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions</i>	-84 573	-209 388
Total	-7 384 380	-4 333 759
Résultat exceptionnel	-5 653 178	-3 133 416

Les produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2020 sont composés essentiellement de règlements clients trop perçus, doublons et notes d'honoraires non payées de plus de 3 ans.

Les charges exceptionnelles sur opérations de gestion en 2019 intègrent notamment des coûts liés à la transformation (« repositioning & restructuring Property Services ») et des charges liées à des honoraires en analyse stratégique et croissance externe.

En 2020, ces charges exceptionnelles sur opération de gestion comprennent notamment le transfert du coût du loyer de la 1^{ère} période de confinement qui a eu lieu au cours du 1^{er} semestre 2020.

7.16 – Impôt sur les résultats

7.16.1 – Analyse de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'analyse de la façon suivante :

	31/12/2019	31/12/2020
Impôt exigible	1 637 661	860 617
Charge d'impôts différés	-1 773 074	-1 645 566
Total	-135 413	-784 949

8.16.2 – Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

<i>Rationalisation de l'impôt</i>	31/12/2019	31/12/2020
Impôts sur les résultats fiscaux	1 637 661	860 617
Impôts différés latents	-1 773 074	-1 645 566
<i>Charge d'impôt sur les résultats consolidés</i>	<i>-135 413</i>	<i>-784 949</i>
<Impôt théorique au taux en vigueur>	-1 091 430	-2 094 346
Différence d'impôt	956 018	1 309 397

<i>Analyse de cette différence d'impôt</i>	31/12/2019	31/12/2020
Effets des différences temporaires entre les résultats consolidés et résultats imposables	-132 570	-337 179
Effets des différences permanentes entre les résultats consolidés et résultats imposables	489 655	686 632
Pertes de filiales fiscalement déficitaires et non activées	3 333 296	4 678 866
Variation du taux d'IS due à la réglementation fiscale en France	22 427	-121 439
Crédits d'impôt	18 000	-1 511
Imputation déficits antérieurs	-81 007	
Economie d'IS (intégration fiscale)	-2 680 980	-3 597 029
Régularisation d'IS N-1	-196	39 716
Autres	-12 607	-38 658
Total	956 018	1 309 397
Différence nette	0	0

7.17 – Effectif moyen

L'effectif moyen se décompose comme suit :

	31/12/2019	31/12/2020
Cadres	1 056	1 051
Non cadres	1 321	1 308
Directeurs généraux	2	2
Total	2 379	2 362

8 – Autres informations

8.1 – Chiffre d'affaires

8.1.1 – Répartition du chiffre d'affaires par secteurs d'activité

La répartition du chiffre d'affaires par secteurs d'activité est la suivante :

	31/12/2019	31/12/2020
Expertise Dommages	121 753 358	138 222 731
Expertise Construction	56 141 231	53 347 986
Réparation en nature	54 738 460	48 084 402
Total	232 633 049	239 655 119

8.1.2 – Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques

La ventilation du chiffre d'affaires par zones géographiques se présente comme suit :

	31/12/2019	31/12/2020
France	232 361 639	239 127 928
Royaume Uni	28 304	0
Reste du monde	243 106	527 191
Total	232 633 049	239 655 119

La répartition géographique du chiffre d'affaires est faite selon le lieu de réalisation des contrats.

8.2 – Résultat d’exploitation

8.2.1 – Répartition du résultat d’exploitation par secteurs d’activité

Le résultat d’exploitation, ventilé par secteurs d’activité, peut être présenté de la manière suivante :

	31/12/2019	31/12/2020
Expertise Dommages	3 071 092	4 438 978
Expertise Construction	4 833 769	3 328 048
Réparation en nature	2 242 030	-2 429 250
Total	10 146 891	5 337 776

8.2.2 – Répartition du résultat d’exploitation par zones géographiques

Le résultat d’exploitation ventilé par zones géographiques est le suivant :

	31/12/2019	31/12/2020
France	10 055 448	5 134 810
Royaume Uni	32 920	-32 429
Reste du monde	58 523	235 395
Total	10 146 891	5 337 776

8.3 – Honoraires de contrôle des Commissaires aux Comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes du groupe STELLIANT en 2020 se décomposent comme suit :

	31/12/2019			31/12/2020		
	Audit légal	Services autres que la certification des comptes	Total Montant	Audit légal	Services autres que la certification des comptes	Total Montant
Deloitte	195 550	4 000	199 550	194 200	4 000	198 200
CFA	63 140	8 000	71 140	57 075	4 000	61 075
EY			0	6 430		6 430
PHM - AEC	12 350	1 000	13 350	12 575		12 575
AAF	75 715		75 715	75 000		75 000
Total des honoraires	346 755	13 000	359 755	345 280	8 000	353 280

8.4 – Rémunérations versées aux dirigeants

Aucune information ne peut être fournie concernant les rémunérations versées aux principaux dirigeants de STELLIANT S.A.S et de ses filiales dans la mesure où elle permettrait, notamment, d'identifier la situation de certains membres déterminés des organes de direction de la société.

8.5 – Transactions avec les parties liées

Aucune opération avec les parties liées n'est à mentionner conformément aux dispositions de l'article R.123-198 du Code de commerce dans la mesure où ces transactions sont conclues à des conditions normales de marché.

Les conditions peuvent être considérées comme « normales » lorsqu'elles sont habituellement pratiquées par le groupe dans les rapports avec les tiers, de sorte que le bénéficiaire de la convention n'en retire pas un avantage par rapport aux conditions faites à un tiers quelconque du groupe, compte tenu des conditions en usage dans les sociétés du même secteur.

9 – Evènements postérieurs à la clôture

Néant

STELLIANT

Société par actions simplifiée au capital de 103.465.269 euros

Siège social : 37 rue de la Victoire – 75009 Paris

R.C.S. Paris 820 803 484

(ci-après la “Société”)

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28 JUIN 2021

Chers associés,

Le présent rapport est établi, conformément à la loi et aux statuts, d'une part afin de vous exposer la situation et l'activité de la société Stellant SAS (la “Société”) au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, constituant le quatrième exercice social, les résultats de cette activité, les progrès réalisés, les difficultés rencontrées, l'évolution prévisible de la situation de la Société et ses perspectives d'avenir, les événements importants survenus depuis la date de la clôture de l'exercice et les activités de la Société en matière de recherche et de développement ; d'autre part pour soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation des résultats qui ressortent de ces comptes.

Ce rapport est également établi en vue de vous soumettre les comptes consolidés établis pour la Société et ses filiales. A toutes fins utiles, je vous rappelle que les dispositions relatives à l'article L.225-100 du code de commerce relatif à la présentation et l'approbation des comptes consolidés par l'assemblée générale n'étant pas applicable aux SAS, vous n'avez pas à vous prononcer sur ces comptes qui vous sont présentés uniquement à titre informatif.

Il vous sera également donné lecture des rapports des commissaires aux comptes.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

1. ACTIVITE ET SITUATION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE - PERSPECTIVES D'AVENIR :

1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020

La société Stellant SAS clôture son quatrième exercice social.

Dans le but de poursuivre la croissance du groupe et de diversifier l'offre proposée à ses clients, la société Trocadéro Participations a acquis 100 % des actions de la société GEOSYNTHESE.

L'objectif de cette acquisition est de créer une offre globale en matière de diagnostic et maîtrise d'œuvre (MOE) sur le segment sinistres construction à intensité technique forte (géotechnique, superstructure...) dans un premier temps et, sur les segments sinistres dommages part/pro/entreprises (incendie, effondrement, sécheresse...) dans un second temps.

Cette acquisition s'inscrit dans notre démarche permettant de compléter une offre globale dédiée au risque d'entreprise et se positionner en leader sur ce marché en croissance

L'apparition du Coronavirus a été le déclencheur d'une crise d'un type nouveau, pendant laquelle, le groupe a été très attentif à l'évolution de la situation et a pris les mesures adéquates (report du paiement des dettes fiscales et sociales et de loyers, recours au chômage partiel, pratique du télétravail, recours à la visio-expertise) pour limiter les impacts négatifs qui en résultent.

Si le premier confinement a entraîné un fort ralentissement de nos activités, depuis le mois de juin 2020, le missionnement a repris pour les activités d'expertise et de conseil alors que les activités de Solutions après Sinistres ont connu un ralentissement jusqu'à la fin de l'exercice.

Le groupe a activé également l'ensemble des mesures gouvernementales (report de certaines dettes fiscales et sociales toutes remboursées à fin décembre 2020) ainsi que des financements garantis par l'Etat (dont l'obtention d'un PGE à hauteur de 12M€ au mois de juillet 2020).

L'ensemble de ces mesures a permis de maintenir la trésorerie à un niveau élevé et le Groupe a pu comme prévu, rembourser en janvier 2021 les échéances d'emprunt différées de juillet 2020.

Le groupe a obtenu de ses partenaires financiers la suspension sur la période considérée de certains ratios financiers tels que figurant dans notre contrat de prêt senior.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le périmètre d'intégration fiscale compte les sociétés TROCADERO PARTICIPATIONS, TEXA SAS, TEXA SERVICES SAS, TEXA GLOBAL SOLUTIONS SAS, GBA SAS, la société CLE SAS et sa filiale (les sociétés CLE France SAS), la société EURISK et ses filiales (les sociétés AMOERTEX et QANTEX), la société SERISK SAS, la société GEOP SAS, la société HOLDING FSD et ses filiales (les sociétés AAD PHENIX II, PHENIX DESAMANTAGE SAS, AAD PHENIX PRESSING SARL, PHENIX DESAMANTAGE RUNGIS SARL) et la société CELLINKS SAS.

1.1.1. Activité de la Société au cours de l'exercice

La Société est une holding d'animation, son activité est essentiellement le management du Groupe et la gestion de ses filiales et elle dépend de l'activité de celles-ci.

Par décisions des associés en date du 23 décembre 2020, il a été notamment décidé de :

- Modifier la dénomination sociale de la Société dont la dénomination sociale est Stellant SAS ;
- Modifier corrélativement des statuts ;
- Modifier les droits particuliers attachés aux actions de préférence ADPA (dites "Actions ADPA") et aux actions de préférence ADPR (dites "Actions ADPR") et modification corrélatrice des statuts.

Il est apparu opportun, pour des raisons de cohérence et de lisibilité de l'organisation du groupe, de modifier la dénomination sociale de la Société pour adopter le nom commercial.

1.1.2. Activité du Groupe

L'activité de l'exercice 2020 a été marquée par la crise du Covid 19. Cette crise a permis de démontrer la résilience du Groupe face à une crise d'une telle ampleur.

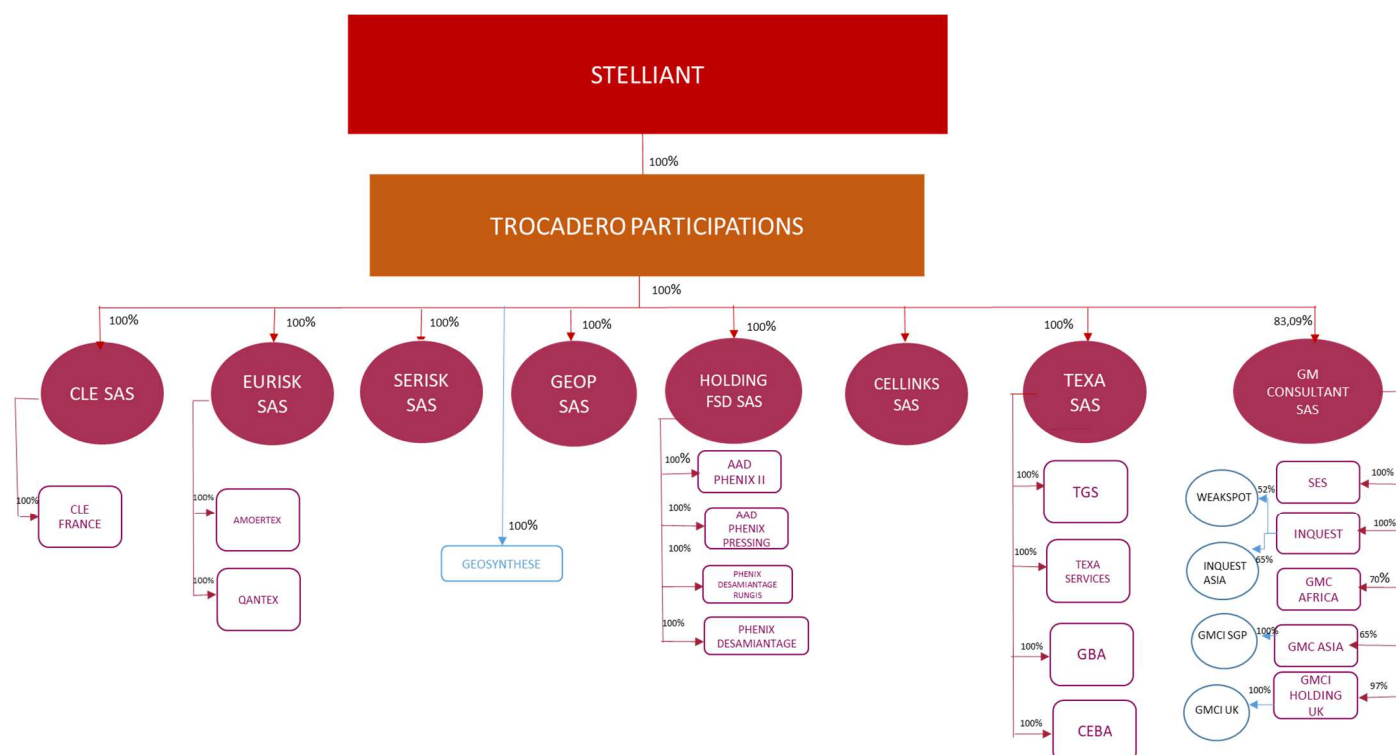
Si les activités du Dommages aux Biens Part-Pro et Entreprises ont pu atteindre des chiffres d'affaires équivalents à celui de l'exercice précédent, l'activité Construction a enregistré une baisse (3M€ de CA).

C'est l'activité de Solutions après sinistres qui a connu le plus fort impact de cette crise avec une baisse d'environ 8M de chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent.

Le 30 septembre 2020, notre filiale TROCADERO PARTICIPATIONS, dans le cadre du contrat de promesse d'achat et de vente de titres, signé le 11 juillet 2019, a acquis 2 310 actions supplémentaires du groupe GMC. Le pourcentage de détention est ainsi passé de 77,04% à 83,09%.

Notre filiale CLE SAS, a procédé à la dissolution par absorption de la société AVITECH dont elle détenait 100% des actions.

L'organigramme du groupe, à fin 2020, avec l'acquisition de GEOSYNTHÈSE et la TUP de la société AVITECH, se présente comme suit :



1.1.3. Situation de la Société

Du fait du LBO du 27 juillet 2016, la Société se trouve donc être la holding d'animation contrôlant par l'intermédiaire de la sous-holding Trocadero Participations, le Groupe TEXA, activité historique d'origine du Groupe dans l'expertise d'assurance, l'activité d'expertises Construction de la société CLE et ses filiales et de la société EURISK et ses filiales, de la société SERISK, l'activité de réparation en nature développée par la société GEOP SAS, la société HOLDING FSD SAS et ses filiales, les activités décontamination après sinistres en France, la recherche de fuite non destructive, l'assèchement technique, le traitement d'archives et documents, le pressing technique après sinistre, le sauvetage d'objets de valeur, l'hygiène de l'air et ventilation, depuis juillet 2019, avec l'acquisition de GM CONSULTANT et de ses filiales, l'activité d'expertises Risques d'entreprises avec la société TGS (déjà présente dans le groupe) et depuis mars 2020, avec l'acquisition de GEOSYNTHÈSE, l'activité de maîtrise d'œuvre sur le segment sinistres construction à intensité technique forte.

Compte tenu de son activité, sa situation dépend donc étroitement de l'activité et de la situation de ses participations.

1.1.4.Situation du Groupe

Au 31 décembre 2020, le groupe établit ses quatrièmes comptes consolidés.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 239 655 119 € contre 232 633 049 € pour l'exercice précédent.

La contribution du Groupe TEXA EXPERTISES est de 138 222 731 euros, celle du groupe CLE, EURISK et GEOSYNTHESE de 55 162 767 euros et celle de GEOP et PHENIX de 46 269 621 euros.

Le Résultat d'exploitation consolidé est de 5.337.776 € contre 10 146 862 € pour l'exercice précédent.

La contribution du Groupe TEXA EXPERTISES est de 4 438 978 euros, celle du groupe CLE, EURISK et GEOSYNTHESE de 3 673 094 euros et celle de GEOP et PHENIX de (2 774 296) euros.

Le montant total des charges de personnel s'élève à 151 232 942 euros soit 63,1% du chiffre d'affaires.

L'effectif moyen total du Groupe en 2020 s'élève à **2 362** salariés.

En conséquence, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se soldent par une perte nette de (5.969.151) € contre une perte nette de (3 240 828) € pour l'exercice précédent.

Les résultats, par branche, filiale par filiale, sont examinés ci-après.

1.1.5.Endettement de la Société et du Groupe

(i) Crédit Senior :

Lors de la constitution du groupe en juillet 2016, un emprunt bancaire Senior de 97 M€ et un emprunt obligataire de 22 M€ ont été souscrits.

Un refinancement bancaire a été opéré en 2019 à hauteur de 46 M€, afin de refinancer la ligne de capex ayant servi à l'acquisition de Phenix ainsi que le remboursement de l'emprunt obligataire. En complément, une nouvelle ligne de capex à hauteur de 30 M€ a été autorisée pour procéder à une (ou plusieurs) acquisition(s) externe(s). A fin décembre 2019, cette ligne de CAPEX a été utilisée pour 24,1M€ et a été augmentée de 0,6 M€ en mars 2020 pour l'achat de Géosynthèse.

L'emprunt bancaire Senior présente les caractéristiques suivantes :

- La tranche A de l'emprunt est amortissable au rythme de remboursement de 7,1 M€ par an en deux
- Échéances, sauf le premier exercice, jusqu'au 27 juillet 2022 ;
- Les autres tranches sont in fine (dont le terme est au 27 juillet 2023) ;
- Les intérêts sont payables trimestriellement en janvier, avril, juillet et octobre.

Un nouvel emprunt obligataire a également été souscrit en juillet 2019.

Au cours de l'exercice 2020, un remboursement de l'emprunt bancaire Senior de 3,55 M€ a été réalisé, le paiement de l'échéance de juillet 2020 ayant été décalée au mois de janvier 2021.

De plus, un emprunt garanti par l'Etat (PGE) a été souscrit à hauteur de 12 M€ en juillet 2020. Le prêt garanti par l'Etat est remboursable en une échéance annuelle (juillet) dont la 1ère échéance a été fixée en juillet 2021 pour 4M€.

La ligne CAPEX utilisée à hauteur de 24,7M€ au 31-12-2020, est remboursable en deux échéances par an (juillet et janvier), dont la première échéance fixée en juillet 2020 pour un montant de 4,1 M€ a été décalée en janvier 2021.

(ii) Contrats de couverture :

Afin de se couvrir contre une hausse des taux de la dette Senior du Groupe, la société Trocadero Participations a contracté plusieurs contrats de couverture de taux sur la base de l'Euribor 3 mois pour un montant notionnel total de 80M€ au 31/12/2020.

La société STELLIANT a quant à elle tendu un contrat de couverture de taux sur la base de l'Euribor 3 mois pour un montant notionnel total de 20,0 M€ au 31 décembre 2020.

(iii) Garanties consenties :

La société STELLIANT a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à TROCADERO PARTICIPATIONS SAS, pour un montant maximum de 137 174 076 € jusqu'au 27 juillet 2022.

La société STELLIANT a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à GEOP SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société STELLIANT a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à SERISK SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société STELLIANT a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à TEXA SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société STELLIANT a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à CLE SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société STELLIANT a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à EURISK SAS, pour un montant maximum de 35 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

La société TROCADERO PARTICIPATIONS a régularisé un engagement de caution, au profit des établissements bancaires, en garantie des concours consentis à TEXA SAS, EURISK, SERISK, GEOP et CLE, pour un montant maximum de 175 M€ jusqu'au 27 juillet 2022.

En date du 7 décembre 2009, la société TEXA SAS s'est portée caution solidaire au profit de la Société Générale pour un montant de 0,2 M€ en garantie de l'ensemble des engagements de sa filiale GBA pour une durée indéterminée.

La société STELLIANT a nanti, au profit des établissements bancaires, ses titres de TROCADERO PARTICIPATIONS SAS, en garantie de la Convention de Crédits du 27 juillet 2016.

La société STELLIANT a consenti un nantissement de second rang, au profit des établissements bancaires, sur ses titres de TROCADERO PARTICIPATIONS SAS, en garantie de the Amended and Restated Facilities Agreement du 28 juin 2019.

La société STELLIANT a nanti, au profit des établissements bancaires, les soldes de comptes bancaires ouverts en son nom, en garantie des contrats d'emprunt souscrits en date du 27 juillet 2016.

La société TROCADERO PARTICIPATIONS a nanti, au profit des établissements bancaires, ses titres de TEXA SAS, EURISK, GEOP, CLE et SERISK, en garantie de la Convention de Crédits du 27 juillet 2016.

Le 28 juin 2019, la société TROCADERO PARTICIPATIONS a consenti un nantissement de second rang sur ses titres de TEXA SAS, EURISK, GEOP, CLE, SERISK et CELLINKS, en garantie de l'Amended and Restated Facilities Agreement.

La société TROCADERO PARTICIPATIONS a nanti, au profit des établissements bancaires, les soldes de comptes bancaires ouverts en son nom, en garantie des contrats d'emprunt souscrits en date du 27 juillet 2016.

Le 14 décembre 2018, la société TROCADERO PARTICIPATIONS a nanti les 1.415.977 actions ordinaires et 30 actions de préférence qu'elle détient dans le capital de la société HOLDING FSD SAS au profit des établissements bancaires.

Le 28 juin 2019, ce nantissement a été remplacé par un nouveau nantissement des actions de la société HOLDING.

Le 11 juillet 2019, la société TROCADERO PARTICIPATIONS a nanti les titres de la société GM CONSULTANT (29.390 actions ordinaires).

Le 5 mars 2020, la société TROCADERO PARTICIPATIONS a nanti les titres de la société GEOSYNTHESE (1.000 actions ordinaires).

1.1.6. Trésorerie disponible

Au 31 décembre 2020, la trésorerie disponible de la société STELLIANT était de 17 932 941 euros et la dette nette s'élevait à 51 057 153 euros (en ce inclus l'emprunt obligataire).

Au 31 décembre 2020, la trésorerie disponible du Groupe s'élevait à 49 583 751 euros et la dette nette s'élevait à 126 278 863 euros (en ce inclus l'emprunt obligataire).

1.2 Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

Les résultats 2020 de l'ensemble consolidé ont été marqués par la résilience du groupe face à la crise du Covid 19.

1.3 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

1.3.1. Évolution prévisible et perspectives d'avenir de la Société Stelliant SAS

Hors impact de la crise du coronavirus, les résultats de la Société devraient poursuivre leur amélioration en 2021.

1.3.2. Évolution prévisible et perspectives d'avenir du Groupe Stelliant

Hors impact de la crise du coronavirus, le Groupe devrait poursuivre sa croissance en 2021.

1.4 Liste des succursales

La Société ne détient pas de succursales.

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La Société a notifié à l'Administration fiscale l'intégration de la société GEOSYNTHSE dans son périmètre d'intégration fiscale et ce à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2021.

Par décision du 13 janvier 2021, notre filiale, la société INQUEST a procédé à une déclaration de cession de paiements de la société Weakspot :

Créée en octobre 2018, Weakspot est une société française de cybersécurité spécialisée en détection de surveillance des actifs exposés. La société édite une solution Saas, 100% automatisée et non intrusive et propose une cartographie en temps réel la surface d'attaque internet d'une société du point de vue d'un pirate.

Malgré de nombreux efforts de développement, la société ne rencontre pas son marché. Le chiffre d'affaires réalisé (qui plafonne autour de 70K€) ne permet pas de couvrir les charges. Nonobstant le soutien de son actionnaire majoritaire (la société INQUEST) depuis sa création (soit deux ans) (compte-courant de 1M€), au vu de l'absence de perspectives et des investissements complémentaires nécessaires, la situation n'est pas viable.

Par jugement du 28 janvier 2021, le Tribunal de Commerce de Nanterre a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire.

3. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

3.1 Activité de la Société en matière de recherche et de développement

Eu égard à son activité, la Société n'a eu aucune activité en matière de recherche et de développement.

3.2 Activité du Groupe en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que le Groupe n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

4. FILIALES ET PARTICIPATIONS

4.1 Sociétés contrôlées

Au 31 décembre 2020, la société contrôlait les sociétés suivantes :

TROCADERO PARTICIPATIONS
TEXA SAS
GBA SAS
CEBA (Monaco) S.A.M.
TEXA SERVICES SAS
TEXA GLOBAL SOLUTIONS SAS

CLE SAS
CLE France SAS
EURISK SAS
SERISK SAS
AMOERTEX SAS
QANTEX SARL
GEOP SAS
CELLINKS SAS
HOLDING FSD SAS
AAD PHENIX II SAS
PHENIX DESAMIANPAGE SAS
AAD PHENIX PRESSING SARL
PHENIX DESAMIANPAGE RUNGIS SARL
GM CONSULTANT CONSEIL
SOCIETE D'EXPERTISE ET DE SERVICES
INQUEST
WEAKSPOT
INQUEST ASIA
GM CONSULTANT ASIA
GM CONSULTANT SGP
GM CONSULTANT INTERNATIONAL HOLDING UK
GM CONSULTANT INTERNATIONAL UK
GM CONSULTANT AFRICA
GEOSYNTHESE SAS

4.2 Activité des filiales et participations

Vous trouverez ci-dessous les principales informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle :

TROCADERO PARTICIPATIONS SAS

C'est une sous-holding financière qui détient des participations dans les 9 filiales dont les activités sont décrites ci-après.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 0 euro contre 0 euro en 2019. Le résultat d'exploitation ressort à (106.698) euros contre (104.270) euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 5.875.498 euros contre 1.900.568 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un bénéfice net de 5.623.812,80 euros contre 1.116.767,14 euros pour l'exercice précédent.

BRANCHE D'ACTIVITE TEXA EXPERTISE :

La branche TEXA EXPERTISE exerce l'activité originelle cœur de métier du Groupe dans l'expertise d'assurances.

TEXA SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 80.717.739 euros contre 80.241.544 euros en 2019 en hausse de 0,59%. Le résultat d'exploitation ressort à 2.905.285 euros contre 1.081.053 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 3.773.201 euros contre 3.427.465 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un bénéfice net de 6.067.409,25 euros contre 4.100.725,69 euros pour l'exercice

précédent, après comptabilisation d'un impôt sur les bénéfices de 990.985 euros en régime d'intégration fiscale avec STELLIANT SAS.

TEXA SERVICES SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 96.444.060 euros contre 97.944.270 euros en 2019 en baisse de -1,53%. Le résultat d'exploitation ressort à 1.311.544 euros contre 3.134.646 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de (230.980) euros contre (115.353) euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un bénéfice net de 312.594,92 euros contre 298.059,97 euros pour l'exercice précédent, après comptabilisation de la participation des salariés d'un montant de 186.566,76 euros et d'un impôt sur les bénéfices de 345.477 euros, en régime d'intégration fiscale avec STELLIANT.

TEXA GLOBAL SOLUTIONS SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 22. 989.370 euros contre 23.263.877 euros en 2019 en baisse de -1,18%. Le résultat d'exploitation ressort à 2.995.962 euros contre 3.209.534 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 23.297 euros contre 20.401 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un bénéfice net de 2.171.518,83 euros contre 2.133.416,22 euros pour l'exercice précédent, après comptabilisation d'un impôt sur les bénéfices de 848.727 euros.

GBA SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 205.113 euros contre 283.754 euros en 2019 en baisse de -27,71%. Le résultat d'exploitation ressort à (14.317) euros contre 12.202 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 5.158 euros contre 6.323 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par une perte nette de (3.506,89) euros contre un bénéfice net de 20.739,59 euros pour l'exercice précédent.

CEBA MONACO

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 897.005 euros contre 853.684 euros en 2019 en hausse de 5,07%. Le résultat d'exploitation ressort à 153.787 euros contre 127.939 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un bénéfice net de 141.192,30 euros contre un bénéfice de 129.231,90 euros pour l'exercice précédent.

BRANCHE D'ACTIVITE CLE EXPERTISE :

La branche CLE EXPERTISE exerce une activité d'expertises de la Construction.

CLE SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 14.304.894 euros contre 16.118.833 euros en 2019 en diminution de -11,25%. Le résultat d'exploitation ressort à (692.552) euros contre (174.500) euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 133.227 euros contre 857.271 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par une perte nette de (880.082,48) contre un bénéfice net de 813.328,59 euros pour l'exercice précédent, après comptabilisation de la participation des salariés d'un montant de 59.846,04 euros.

CLE France SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 7.308.807 euros contre 7.695.853 euros en 2019 en baisse de -5,03%. Le résultat d'exploitation ressort à 644.212 euros contre 499.779 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier est de (5.874) euros contre (2.071) euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un Bénéfice net de 387.227,57 euros contre 230.498,01 euros pour l'exercice précédent, après comptabilisation de la participation des salariés de 75.432,99 euros et d'un impôt sur les bénéfices de 183.387 euros.

BRANCHE D'ACTIVITE EURISK EXPERTISES:

La branche EURISK EXPERTISES exerce une activité d'expertises de la Construction.

EURISK SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 38.465.203 euros contre 39.688.122 euros en 2019 en baisse de -3,08%. Le résultat d'exploitation ressort à 4.151.704 euros contre 5.446.063 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 12.036 euros contre 17.376 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un bénéfice net de 2.493.605,99 euros contre 2.967.135,06 euros pour l'exercice précédent, après comptabilisation de la participation des salariés d'un montant de 671.632 euros d'un impôt sur les bénéfices de 977.530 euros.

SERISK SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 917.106 euros contre 685.134 euros en 2019 en hausse de +33,86%. Le résultat d'exploitation ressort à 84.351 euros contre 45.293 euros pour l'exercice précédent. L'exercice se solde par un bénéfice net de 61.825,55 euros contre 33.828,68 euros pour l'exercice précédent.

AMOERTEX SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 539.997 euros contre 563.270 euros en 2019 en baisse de -4,13%. L'exercice se solde par une perte nette de (2.562,70) euros contre (3.363,31) euros pour l'exercice précédent.

QANTEX SARL

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1.313.481 euros contre 1.138.496 euros en 2019 en augmentation de +15,37%. L'exercice se solde par un bénéfice net de 181.297,49 euros contre 75.291,45 euros pour l'exercice précédent.

BRANCHE D'ACTIVITE SOLUTIONS APRES SINISTRES:

La branche SOLUTIONS APRES SINISTRES exerce une activité de réparation en nature de sinistres au profit d'assureurs et/ou particuliers dans le domaine du bâtiment ainsi qu'une activité de décontamination après sinistres en France, comprenant notamment la décontamination MRH, la décontamination industrielle, la recherche de fuite non destructive, l'assèchement technique, le traitement d'archives et documents, le pressing technique après sinistre, le sauvetage d'objets de valeur, l'hygiène de l'air et ventilation.

GEOP SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 26.043.008 euros contre 27.367.318 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de -4,84%. Le résultat d'exploitation ressort à (2.261.281) euros contre 1.318.744 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de (21.807) euros contre (703.551) euros pour l'exercice 2019. L'exercice se solde par une perte nette de (2.733.438) euros contre un bénéfice net de 412.412 euros pour l'exercice précédent.

HOLDING FSD SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1.581.651 euros contre 1.726.642 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de -8,40%. Le résultat d'exploitation ressort à 423.453 euros contre 547.141 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de (369) euros contre 979.346 euros pour l'exercice 2019. L'exercice se solde par un bénéfice net de 310.202 euros contre un bénéfice net de 1.240.137 euros pour l'exercice précédent.

AAD PHENIX II SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 18.766.028 euros contre 22.510.354 euros pour l'exercice précédent, soit une baisse de -16,63%. Le résultat d'exploitation ressort à (1.834.104) euros contre 800.268 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 3.943 euros contre 5.721 euros pour l'exercice 2019. L'exercice se solde par une perte nette de (1.884.731) euros contre un bénéfice net de 157.221 euros pour l'exercice précédent.

BRANCHE D'ACTIVITE GESTION DE SINISTRES:

La société CELLINKS SAS clôture son deuxième exercice social au 31.12.2020.

CELLINKS SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 778.698 euros contre 789.170 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de -1,39%. Le résultat d'exploitation ressort à 75.343 euros contre 28.490 euros pour l'exercice 2019. L'exercice se solde par un bénéfice net de 54.246,56 euros contre 20.512,68 euros pour l'exercice précédent.

BRANCHE D'ACTIVITE RISQUES D'ENTREPRISES (GM CONSULTANT):

La branche Risques d'Entreprises exerce une activité d'expertise technique en assurance qui accompagne les professionnels depuis la prévention des risques jusqu'à la gestion des sinistres.

GM CONSULTANT SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 26.730.741,57 euros contre 26.133.786,04 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de +2,28%. Le résultat d'exploitation ressort à 2.974.021,97 euros contre 2.790.209,56 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 25.402,26 euros contre 9.848,98 euros pour l'exercice 2019. L'exercice se solde par un bénéfice net de 1.729.244,73 euros contre un bénéfice net de 996.143,72 euros pour l'exercice précédent.

SOCIETE D'EXPERTISE ET DE SERVICES SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 5.087.501,92 euros contre 6.310.257,98 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de -19,38%. Le résultat d'exploitation ressort à 415.017,73 euros contre 828.051,97 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de 118,10 euros contre (75,13) euros pour l'exercice 2019. L'exercice se solde par un bénéfice net de 280.355,62 euros contre un bénéfice net de 463.546,84 euros pour l'exercice précédent.

INQUEST SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 5.152.041 euros contre 2.129.035 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de +141,99%. Le résultat d'exploitation ressort à 846.403 euros contre (47.667) euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de (17.078) euros contre (7.801) euros pour l'exercice 2019. L'exercice se solde par une perte nette de (189.013) euros contre une perte nette de (55.468) euros pour l'exercice précédent.

WEAKSPOT SAS

La société WEAKSPOT SAS a fait l'objet d'une procédure de liquidation judiciaire.

GEOSYNTHESE SAS

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 2.040.481 euros contre 1.967.253 euros pour l'exercice précédent, soit une augmentation de +3,72%. Le résultat d'exploitation ressort à 312.291 euros contre 175.555 euros pour l'exercice précédent. Le résultat financier est de (2.886) euros contre (3.108) euros pour l'exercice 2019. L'exercice se solde par un bénéfice net de 208.723 euros contre un bénéfice net de 130.159 euros pour l'exercice précédent.

4.3 Prise de participation ou prises de contrôle

Notre Société, par l'intermédiaire de sa filiale, la société TROCADERO PARTICIPATIONS a procédé, le 5 mars 2020 à l'acquisition des titres de la société GEOSYNTHESE.

Le 30 septembre 2020, notre filiale TROCADERO PARTICIPATIONS, dans le cadre du contrat de promesse d'achat et de vente de titres, signé le 11 juillet 2019, a acquis 2 310 actions supplémentaires du groupe GMC. Le pourcentage de détention est ainsi passé de 77,04% à 83,093%.

4.4 Cessions de participation

Au cours de l'exercice, la Société n'a cédé aucune participation.

4.5 Actions d'autocontrôle

Je vous rappelle que la Société contrôle une ou plusieurs sociétés mais celles-ci ne détiennent aucune action de la Société. Il ne peut donc exister d'actions d'autocontrôle.

4.6 Participations réciproques

Je vous informe que la Société ne détient aucune participation dans le capital de sociétés par actions détenant une fraction du capital de la Société supérieure à 10 %. Par ailleurs, aucune action de la Société n'est détenue par une société (autre qu'une société par actions) détenant une fraction du capital de la Société supérieure à 10 %. Il n'y a donc pas de participations réciproques au sens des articles L. 233-29 et L. 233-30 du code de commerce.

4.7 Participation des salariés au capital social au 31 décembre 2020

Dans la mesure où la Société a mis en place un dispositif d'épargne salariale dont peut bénéficier l'ensemble des salariés du groupe, conformément à l'alinéa 3 de l'article L.225-129-6 du code de commerce, la Société est dispensée de l'obligation périodique de proposer une augmentation de capital réservée aux salariés.

5. CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Je vous demande de bien vouloir vous référer au rapport spécial de vos commissaires aux comptes qui vous donnent toutes précisions sur les conventions, autres que celles portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales, intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son président, l'un de ses dirigeants ou l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 du code de commerce.

6. REGLES DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des documents comptables sont conformes à la réglementation en vigueur.

Vos commissaires aux comptes relatent, dans leur rapport sur les comptes annuels, l'accomplissement de leur mission.

7. DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

La décomposition à la clôture de l'exercice 2020, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance, en application des articles L441-6-1 et D441-6 du Code de commerce est la suivante pour la Société :

	Article D. 441 I, 1° du Code de commerce :				
	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombres de factures concernées	43	-	1	5	49

Montant total des factures concernées (TTC)	345 380	-	36 920	9 118	391 418
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	13,50%	-	1,44%	0,36%	15,29%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre de factures exclues			0		
Montant total des factures exclues (TTC)			0		
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		Délai légal			

La décomposition à la clôture de l'exercice 2020, du solde des factures clients par date d'échéance, en application des articles L441-6-1 et D441-6 du Code de commerce est la suivante pour la Société :

	Article D. 441 I, 2° du Code de commerce :				
	Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombres de factures concernées	28	-	-	6	34
Montant total des factures concernées (TTC)	1 720 817,75	-	-	3 323 998,62	5 044 816,37
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (TTC)	24,13%	-	-	46,61%	70,75%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre de factures exclues			0		
Montant total des factures exclues (TTC)			0		
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		Délai légal			

8. PLAN D'OPTIONS D'ACHAT OU DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L225-184 du Code de commerce, je vous précise qu'il n'existe aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions dans la Société.

Je vous précise également qu'il n'y a pas eu d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions au profit des mandataires sociaux en application de l'article L225-185 du Code de commerce.

9. ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES

Un rapport spécial vous est présenté dans ce cadre.

10. COMPTES CONSOLIDES

Le périmètre de consolidation du Groupe sur l'exercice 2020 comprenait les sociétés suivantes :

STELLIANT SAS	Société consolidante
TROCADERO PARTICIPATIONS SAS (RCS Paris 752 470 831)	100%
TEXA SAS (RCS Paris 392 488 722)	100%
TEXA SERVICES SAS (RCS Paris 341 810 232)	100%
TEXA GLOBAL SOLUTIONS SAS (RCS Paris 417 531 431)	100%
GBA SAS (RCS Paris 491 314 183)	100%
CEBA S.A.M. (MONACO) 75 S 01492	100%
CLE SAS (RCS Paris 343 758 645)	100%
CLE France SAS (RCS Paris 540 019 478)	100%
EURISK SAS (RCS Paris 317 036 887)	100%
SERISK SAS (RCS Paris 449 012 871)	100%
AMOERTEX SAS (RCS Paris 529 936 650)	100%

QANTEX SARL (RCS Paris 529 916 348)	100%
GEOP SAS (RCS Bobigny 429 258 270)	100%
HOLDING FSD SAS (RCS Rennes 412 146 094)	100%
AAD PHENIX II SAS (RCS Rennes 518 790 415)	100%
PHENIX DESAMANTAGE SAS (RCS Rennes 799 418 736)	100%
AAD PHENIX PRESSING SARL (RCS Rennes 751 162 694)	100%
PHENIX DESAMANTAGE RUNGIS SARL (RCS Rennes 818 503 658)	100%
GM CONSULTANT CONSEIL (RCS Salon de Provence 478 390 149)	83,09%
SOCIETE D'EXPERTISE ET DE SERVICES RCS Salon de Provence 441 568 235)	100%
INQUEST (RCS Nanterre 830 425 971)	100%
WEAKSPOT (RCS Nanterre 843 114 109)	52%
INQUEST ASIA (Hong-Kong 2100148)	65%
GM CONSULTANT ASIA (Hong-Kong 1884006)	65%
GM CONSULTANT SGP (Singapour 201719875 N)	100%
GM CONSULTANT INTERNATIONAL HOLDING UK (Royaume-Uni 09413317)	97%
GM CONSULTANT INTERNATIONAL UK (Royaume-Uni 09413959)	100%
GM CONSULTANT AFRICA (Maroc 418 627)	70%

11. EXAMEN DES COMPTES ET AFFECTATION DU RESULTAT

11.1 Examen des comptes et résultats de la Société

Je vais vous présenter en détail les comptes annuels que je soumettrai à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Nous vous rappelons qu'il s'agit du quatrième exercice social de STELLIANT.

L'exercice clos au 31 décembre 2020 a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes s'élevant 5.386.233 euros contre 5.801.006 euros pour l'exercice précédent.

Total des produits d'exploitation : 6.092.304 euros contre 6.095.228 euros pour l'exercice précédent.

Total des charges d'exploitation : 5.936.708 euros contre 5.912.151 euros pour l'exercice précédent.

✓ D'où un résultat d'exploitation de : 155.596 euros contre 183.076 euros pour l'exercice précédent.

Total des produits financiers : 6.134.819 euros contre 8.138.406 euros pour l'exercice précédent.

Total des charges financières : 3.821.644 euros contre 3.059.242 euros pour l'exercice précédent.

✓ D'où un résultat financier de : 2.313.175 euros contre 5.079.163 euros pour l'exercice précédent.

✓ Le résultat courant avant impôt s'établit donc à 2.468.771 euros contre 5.262.240 euros pour l'exercice précédent.

Total des produits exceptionnels : 0 euro contre 0 euro pour l'exercice précédent.

Total des charges exceptionnelles : 739.356 euros contre 1.277.197 euros pour l'exercice précédent.

✓ D'où un résultat exceptionnel de : (739.356) euros contre (1.277.197) euros pour l'exercice précédent.

En conséquence, après prise en compte du résultat exceptionnel, de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise de 5.433 euros et du produit d'impôt sur les Sociétés de l'intégration fiscale de (3.604.903) euros, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 se soldent par un bénéfice net de 5.328.884,65 euros contre un bénéfice net de 6.650.070,12 euros pour l'exercice précédent.

11.2 Proposition d'affectation du résultat

Je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice soit la somme de 5.328.884,65 euros comme suit :

- 5 % à la réserve légale, soit la somme de 266.445 euros
laquelle serait alors portée à un montant
créditeur de 716.984 euros
- au Report à Nouveau le solde,
soit la somme de 5.062.439,65 euros
lequel s'inscrirait alors créditeur
pour 13.622.663,65

En outre, je vous rappelle, en application de l'article 243 bis du code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

11.3 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 42 338 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

11.4 Observations du Comité d'entreprise

Le Comité d'entreprise n'a pas transmis d'observations.

12. ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Je vous précise que les mandats des commissaires aux comptes et du Président ne sont pas arrivés à expiration.

13. INFORMATION SUR LE MONTANT DES PRETS CONSENTIS PAR LA SOCIÉTÉ

La Société n'a pas consenti de prêts à moins de deux ans à des entreprises avec lesquelles elle entretient des liens économiques le justifiant.

14. DECISION DE L'AUTORITE DE LA CONCURRENCE POUR PRATIQUES ANTICONCURRENTIELS

Néant

Je vous invite à voter les résolutions figurant à l'ordre du jour.

Le 29 avril 2021

Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by several loops and a horizontal stroke at the end.